

ANNEXE

TARIFS A COMPTER DU 15 NOVEMBRE 2023

Décision : 23 juin 2023

ABONNEMENT ANNUEL :

Calibre	Ø 15	62.00 € HT	Calibre	Ø 60	183.00 € HT
	Ø 20	66.00 € HT		Ø 80	301.00 € HT
	Ø 30	76.00 € HT		Ø 100	361.00 € HT
	Ø 40	96.00 € HT		Ø 150	471.00 € HT
	Ø 50	126.00 € HT		Ø 200	581.00 € HT

CONSOMMATION :

TRANCHE	Prix HT du m3	TRANCHE	Prix HT du m3
0 à 60 m3	1.75 € HT	201 à 500 m3	2.65€ HT
61 à 120 m3	2.05€ HT	501 à 5000 m3	2.25€ HT
121 à 200 m3	2.45€ HT	5001 à 50 000 m3	1.95€ HT
		Plus de 50 0001 m3	1.25€ HT

TAXES :

Frais de recommandé : Prix de la lettre recommandée avec coefficient 2

Agence de Bassin : 0.28 €/m3

MISE EN SERVICE : 38.18 € HT, soit 42.00€ TTC

DIVERS :

A) Frais de fermeture : 70.64 € HT, soit 77.70€ TTC

B) Frais de déplacement : 35.32 € HT, soit 38.85 € TTC

C) Remplacement compteurs cassés, gelés, perdus ou volés (forfait comprenant compteur, main d'œuvre et déplacement : 127.91€ HT, soit 140.70 € TTC (pour un compteur de Ø 15 mm)

D) Intervention service d'urgence :

Frais de déplacement 35.32 € HT soit 38.85 € TTC ou 70.64 € HT soit 77.70 € TTC (nuit, dimanche et jour férié) 127.91 € HT, soit 140.70 € TTC (réparation fuite).

E) Amendes (délibérations du 20 juin 2003, du 19 novembre 2010 et du 16 novembre 2018) :

- Bris de scellés ou de compteur 1050.00 €
- Dépose compteur 1050.00 €
- Réouverture de branchement 1050.00 €
- Branchage ou piquage sur le réseau 1050.00 €

F) Autres demandes :

- Branchement neuf sur devis
- Vérification compteur sur devis

Fait à Chazay d'Azergues, le 23 juin 2023

Le Président Jean-Pierre DEBIESSÉ

